

De meilleurs programmes d'exposition

Par J.-R. PROULX

Nous sommes à l'époque où les directeurs de nos sociétés d'agriculture réunissent généralement pour tracer le programme de la prochaine exposition du comté. Quelle que soit l'issue de cette journée agricole, elle sera toujours "un succès sans précédent" dans les discours "vieux clichés" des orateurs invités pour circonstance. Le succès d'une exposition dépend beaucoup de la valeur du programme adopté. Essayons donc de rendre ces derniers plus intéressants, et pour le public et pour les exposants.

Et d'abord, ne serait-il pas désirable que dans la préparation de ces programmes, on s'inspire de celui de l'exposition régionale, à laquelle le comté est appelé à concourir? De cette façon, l'exposition de comté préparerait les concurrents à prendre part à la régionale où ils seraient certains de rencontrer à peu près les mêmes classes et les mêmes règlements. On éviterait ainsi, par exemple, qu'un animal puisse entrer la même année dans la classe d'un an à la régionale et dans celle de deux ans à l'exposition de comté, etc.

Dans bien des cas, il y aurait lieu de trancher des classes pour les remplacer par d'autres dont la valeur éducative est nettement supérieure. Citons quelques exemples: il y a des comtés où l'on maintient depuis des années une classe dite de "couple de vaches". Il s'agit tout simplement de deux vaches présentées ensemble. Vu qu'il y a déjà des classes individuelles de vaches de différents âges, pourquoi ne pas remplacer la classe ci-dessus par des prix de progéniture? Trois sujets descendant du même taureau ou deux femelles descendant de la même vache, ou encore, une vache avec deux de ses filles. De telles classes stimulent l'observation de l'exposant et des spectateurs à la recherche de la ressemblance entre des sujets proches parents. Elles pourraient également inciter les éleveurs à garder des génisses provenant de leurs meilleures vaches, à conserver les taureaux qui engendrent bien. Autre exemple: la plupart du temps, les classes de moutons et de porcs croisés font pitié: ce sont des porcs et des moutons quelconques. Des classes d'agneaux de marché et de porcs à bacon comportant plusieurs sujets auraient une tout autre valeur éducative. Les prix pourraient être plus élevés vu le montant d'argent affecté à ces classes de croisés.

La classe des vaches inscrites au livre d'or mérite, à notre point de vue, une place d'honneur dans tous les programmes d'exposition, pour qu'un règlement bien défini établisse la façon de juger ces animaux. J'ai connu un juge qui, pour décerner les prix dans cette classe, se basait sur la longueur et la grosseur de la "veine à lait" et sur le développement du pis. Pour une vache qui a pratiquement terminé sa période de lactation, autant aurait valu se baser sur la longueur de la queue! Dans les classes de vaches ayrshires au livre d'or, la pratique dans les expositions bien organisées est d'exiger le rapport officiel de la production de l'animal, d'allouer un maximum de 70 points pour la conformation et 30 points pour la production. Un surplus de 200 lbs de lait sur la production exigée selon l'âge de l'animal donne droit à un point. Un point est également accordé pour chaque 8 lbs de gras produit en plus de la quantité exigée. C'est certainement une façon plus équitable d'attribuer les récompenses.

Il faut bien l'avouer, les fraudes sont

plus fréquentes qu'on ne le croit généralement dans les expositions de comté et même dans celles de plus grande envergure. On trompe sur l'âge de l'animal, son identité, son origine, sa généalogie. Certains exposants font plus d'entrées qu'ils n'ont d'animaux, quittes à présenter leurs sujets dans les classes où la concurrence est moins serrée. Rempoter les premiers prix dans les classes de croisées avec des animaux pur-sang et vice-versa n'est pas une pratique complètement disparue. Il serait pourtant facile à un officier du Ministère de l'Agriculture de prendre le numéro d'oreille (aujourd'hui presque tous les animaux pur-sang en portent un) de l'animal suspect et de s'enquérir auprès de la Division de la Santé des animaux pour savoir s'il s'agit bien d'un croisé ou d'un pur-sang. L'expérience vaut la peine d'être tentée. Canceller tous les prix de l'exposant trouvé en faute serait, nous le croyons, un moyen efficace de faire cesser un état de chose susceptible de décourager les concurrents de bonne foi et de les éloigner des sociétés d'agriculture. Peut-être dira-t-on que ce contrôle appartient au bureau de direction de la société? Mais, si les directeurs sont eux-mêmes concernés, il sera toujours facile "d'arranger les choses à l'amiable". Certaines sociétés d'agriculture ont adopté à ce sujet le règlement suivant: "Tout concurrent qui expose plus de trois sujets de race pure, ne pourra exposer des sujets de race croisée. Voilà un moyen d'attirer dans les sociétés d'agriculture les cultivateurs qui s'efforcent d'améliorer leurs animaux croisés. Un autre règlement en vigueur à l'exposition de St-Hyacinthe pourrait être adopté par beaucoup de sociétés d'agriculture de comté; il stipule que "Tout animal présenté dans les catégories laitières qui n'est pas issu d'une mère inscrite au Livre d'Or, ni d'un taureau de l'enregistrement Supérieur ou Sélectif, ou d'un taureau inscrit au Livre d'Or, ou qui n'est pas lui-même au livre d'Or, se verra retrancher 20% de l'argent des prix qu'il aura remportés." C'est là un moyen de récompenser non pas seulement la beauté de l'animal mais aussi sa qualité. Toutes les vaches pur-sang âgées de plus de cinq ans devraient d'ailleurs avoir au moins une production officielle à leur crédit. Il y a suffisamment longtemps que les officiers des Ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture prêchent les avantages du contrôle laitier, particulièrement aux éleveurs de pur-sang.

Les prix de progéniture, excellent moyen d'émulation pour les éleveurs, ne sont pas à l'abri de toute fraude; notre courte expérience des expositions nous l'a fait constater. Voici comment procédaient certains exposants à la conscience plus ou moins élastique: trois sujets descendant du même animal sont exigés dans une classe de progéniture. L'éleveur a bien les trois sujets requis, mais l'un d'eux est défectueux de conformation; il lui substitue un sujet mieux conformé et présente le certificat d'enregistrement de l'animal défectueux... et le tour est joué! Il y a pourtant un moyen bien simple de découvrir la soi-disant "erreur involontaire" de l'exposant: 1° Vérifier tous les certificats d'enregistrement quant à la couleur de l'animal. 2° Dans les cas suspects, c'est-à-dire quant la couleur de l'animal ne correspond pas suffisamment à celle

(Suite à la page 47)

Pouvoir d'achat des cultivateurs et coopération

L'article que nous reproduisons ci-après a été préparé par M. J.-F. Desmarais, gérant général de la Coopérative Fédérée, pour le supplément industriel, financier et commercial que publie annuellement l'Événement de Québec.

Il arrive fréquemment que des financiers et des économistes, tous gens de bonne foi, se permettent d'analyser la situation des affaires en général et expriment des opinions plus ou moins justes en ce qui regarde la classe des agriculteurs.

De par sa fonction de gérant général de notre organisme central de coopération, le plus sérieux peut-être, à ce point de vue de coopération agricole générale, que nous ayons au pays, l'auteur du présent article constitue une autorité excellente. Le contact permanent de la Coopérative Fédérée avec ses groupements de coopérateurs disséminés dans toutes les régions de la province, place son gérant général en excellente posture pour nous montrer la situation telle qu'elle est, quant aux affaires que sont en état de transiger les cultivateurs en ce moment, et ce qu'ils peuvent économiser en achetant et vendant en coopération.

L'assemblée générale de la Coopérative Fédérée aura lieu le 7 février prochain. Comme le laisse entendre M. Desmarais, il sera question plus en grand, à cette occasion, des affaires transigées par cette institution des agriculteurs, de son bilan, et de ses projets pour l'année qui vient de commencer.

Tous les cultivateurs sont invités à cette assemblée générale, sociétaires ou non actionnaires. C'est là l'unique occasion de se bien renseigner et à bonne source sur les affaires d'une société qui joue un rôle très bienfaisant au sein de la classe des producteurs agricoles.

M. Desmarais nous donne un avant-goût des choses intéressantes dont il sera question à cette assemblée des actionnaires, délégués des coopératives affiliées, et les gens qui gémissent sur les dettes de la Fédérée sauront à quoi s'en tenir sur sa solvabilité et son pouvoir d'action pour aider les cultivateurs qui lui font confiance.

"Je n'entreprendrai pas d'analyser les causes qui ont tenu dans un état maladif presque toutes les maisons d'affaires, les entreprises et les industries de notre pays au cours de l'année 1934. Je me contenterai seulement de dire qu'en ce qui concerne la Coopérative Fédérée, nous avons constaté une amélioration assez sensible dans toutes et chacune de ses activités.

"Les consignations de beurre et de fromage qui nous ont été faites accusent une augmentation très sensible et c'est, à peu d'exceptions près, la même augmentation que nous devons appliquer à tous les autres produits, œufs, volailles, animaux vivants, grains de semence, etc. Cette amélioration dans nos affaires ne doit pas être prise comme le baromètre indiquant le même état de santé partout ailleurs, parce que c'est généralement quand les affaires ne sont pas satisfaisantes que les gens se décident à faire de la coopération, surtout dans notre province restée, en dépit de tous nos efforts, pratiquement éprise d'un individualisme routinier.

"Cependant, en faisant l'examen des bilans d'une grande partie de nos sociétés affiliées, nous constatons à peu près la même chose. C'est dire qu'il y a eu progrès et que dans chacune de nos

sociétés locales le chiffre des affaires transigées, s'il ne représente pas exactement un commencement de prospérité, indique à coup sûr que les cultivateurs ont augmenté un peu leur pouvoir d'achat.

"Evidemment quand l'on considère qu'un grand nombre de sociétés locales ont pu faire \$30,000.00, \$40,000.00, et même \$60,000.00 d'affaires avec une dépense totale qui n'excède pas \$1,000.00, l'on peut dire que les économies faites avec si peu de déboursés ont dû laisser dans les paroisses où elles fonctionnent des profits de \$5,000.00, \$6,000.00 et \$8,000.00; c'est autant que les membres de ces sociétés peuvent dépenser chez le marchand pour s'accommoder de différentes choses dont jusqu'ici ils s'étaient privés.

"Il va sans dire que nous avons cette année, comme les années précédentes, multiplié nos efforts pour donner à tous les coopérateurs qui de près ou de loin tiennent à nous, des services grandement améliorés avec des marchandises de qualité supérieure livrées à des prix aussi bas qu'il est possible de les faire. L'on sait bien partout que la Coopérative Fédérée doit, quand elle vend quelque chose à ses membres, leur donner des avantages qu'ils ne peuvent trouver nulle part ailleurs. Il en est de même quand elle vend leurs produits, il faut toujours leur retourner plus que ce qu'elle a reçu. C'est cette situation qui nous force à nous placer au point de vue général des affaires, de façon à faire le moins d'erreurs possible, à ne courir aucun des risques que peut offrir la spéculation et à tenir à la disposition de nos gens, quelles que soient les fluctuations du marché, des quantités énormes de marchandises dont ils ont absolument besoin.

"Nous avons pu, au cours de l'année qui vient de finir, nous placer à Montréal dans les anciens moulins de la Dominion Flour Mill pour faire là l'entreposage et les moulées dont nous avons besoin pour desservir toute la partie de notre province située au Nord et à l'Ouest de Ste-Rosalie. Le moulin de Ste-Rosalie nous a bien servi et nous servira très bien encore pour ce qui est du territoire situé au Sud et à l'Est parce que là nous pouvons bénéficier des taux de transport que l'on peut appliquer aux grains de l'Ouest que l'on arrêtera à Ste-Rosalie pour les moudre et les faire continuer sur le même transit; mais cette situation avantageuse n'était guère possible quand il nous fallait revenir sur nos pas et ré-expédier de Ste-Rosalie sur la ligne d'Ottawa par exemple. Cette amélioration nous permettra de desservir avec avantage des clients anxieux de faire affaire avec nous, mais qui forcément devaient s'approvisionner ailleurs.

"J'aurai l'occasion à l'assemblée annuelle de donner les chiffres qui indiqueront beaucoup mieux la progression de nos affaires, mais je crois qu'avec les progrès accomplis au cours de l'année 1934 et le relèvement général qui s'accomplit en dépit de toutes les entraves, que les professeurs de toutes sortes (car il en pleut tous les jours) essaient un peu à titre d'expérience sur le monde malade, il nous sera possible d'avancer considérablement les progrès de notre entreprise.

"Il ne faut pas perdre de vue que ce qui manque à l'heure qu'il est, c'est la confiance et l'énergie.

"Nous sommes un peu comme un con-

(Suite à la page 47)